

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de la séance ordinaire du 5 mai 2026, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent a adopté un premier projet de résolution suivant :

- Projet de résolution visant à autoriser l'usage 2213-05 clinique spécialisée – dentaire dans un bâtiment commercial lot **1 517 554** au cadastre du Québec situé au **1265, avenue O'Brien**, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA10-08-5).

Une **assemblée publique de consultation** quant aux objets et aux conséquences de l'adoption de ce premier projet de résolution se tiendra le **21 mai 2026, à 19 h**, à la salle du conseil d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Ce projet de résolution comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise la zone H13-085 illustrée sur le plan ci-dessous.



Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement ou un autre membre du conseil d'arrondissement désigné par lui expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à leur sujet.

Ce projet de résolution est disponible pour consultation au Bureau du citoyen, au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, aux heures habituelles de bureau.

Fait à Montréal, le 7 mai 2026.

Julia Levitin
Secrétaire du conseil d'arrondissement